



Scellé pour cause trafic de stupefiant

Par **Emma1309**, le **21/04/2015** à **21:54**

BONJOUR marque de politesse Je viens vers vous car mon mari viens d'être mis en détention pour trafic de stupéfiants. Il y a eu une perquisition au domicile familiale et il on pris beaucoup de chose genre ordinateur, télévision, appareil photo numérique..etc (Tout sa a était payer avec un héritage) Si j'ai les preuve es ce que je pourrais récupérer se qui a était mis sous scellé? Et il y a aussi la voiture de mon mari qu'on as acheter avec notre héritage et j'en ai la preuve (papier de la banque) mais elle aurais servis pour se trafic de stup. Ma question es ce que je pourrais récupérer celle ci ? Pour plus de précision mon mari étant en attente de jugement, si il y aurais la possibilité de récupérer la voiture vous pensez sous combien de temps ? Merci d'avance pour une réponse car je suis un peu perdu.

Par **patrice1811**, le **23/04/2015** à **11:06**

c'est mal parti. Il y a les besoins de l'enquête et franchement il faut être stupide après avoir touché un héritage de faire du trafic de drogue. Votre mari a joué, il a perdu. vous croyez vraiment que l'on rende l'argent aux perdants dans un casino ? Vous savez combien ça va coûter un jugement à la société ? la voiture et le reste en payeront une partie. Vous ne vous inquiétez pas pour les victimes de la drogue, il n'y a que votre confort qui vous intéresse. Divorcez et mariez vous avec quelqu'un de plus intelligent.